

INSCRIPTION & CONTACT



Merci de vous inscrire avant le **24 mars** en suivant le lien :

<http://enqueteur.centre-est.cerema.fr/index.php/411936?lang=fr>

Frais de participation et repas :15 €

- **Paiement par chèque** à l'ordre de *Agent Comptable Cerema Bron* et envoyer à :
Cerema Centre-Est, Service Financier et comptable
Cité des mobilités, 25 avenue François Mitterrand CS92803
69674 BRON Cedex
- **Paiement par virement**, merci de contacter maud.jarru@cerema.fr

Contact

Cerema Centre-Est

Maud Jarru

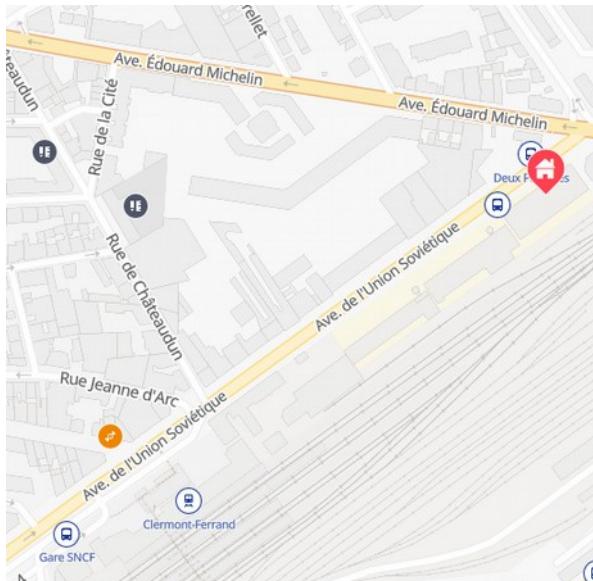
Tél : 04 74 27 51 75 – Email : maud.jarru@cerema.fr

ACCÈS



Clermont Auvergne Métropole

64/66 avenue de l'Union Soviétique – 63007 Clermont Ferrand



JOURNÉE TECHNIQUE

Articuler les démarches territoriales de transition écologique et énergétique

Clermont Ferrand



Photo : ©Arnaud Bouissou - TERRA



MARDI
07



avril
2020

09h00 Salle d'Assemblée de Clermont
Auvergne Métropole (7ème étage du Parvis)

www.cotita.fr

CONTEXTE

Tant pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux que pour générer de l'attractivité économique, la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique dans les territoires prend une place majeure pour les collectivités.

Pour concevoir et mettre en œuvre leurs stratégies et plans d'action, les territoires s'appuient sur différents dispositifs de structuration (Plan climat air énergie territorial, Schéma de cohérence territoriale, Plan local d'urbanisme, démarche Cit'ergie, etc.), ou d'accompagnement et de financement proposés par les pouvoirs publics (programme régional TEPOS, Contrat de Transition écologique, France Mobilité, etc.).

Comment dépasser la juxtaposition de dispositifs pour accélérer les transitions? Comment mettre en synergie les démarches territoriales de transitions pour en activer tous les leviers?

OBJECTIF

La journée a pour objectif de proposer :

- du partage d'expériences opérationnel sur la mise en œuvre conjointe de ces démarches, la définition d'actions pertinentes, la mobilisation des acteurs du territoire
- des apports sur les différentes démarches territoriales en matière de transition énergétique et écologique : leurs caractéristiques, leur valeur ajoutée, leurs complémentarités, etc.
- des ateliers collaboratifs pour partager des bonnes pratiques et faciliter la mise en œuvre de ces dispositifs territoriaux

PUBLIC

Cette journée est destinée aux élu.e.s et technicien.ne.s des collectivités engagées ou désireuses de se lancer dans des démarches territoriales de transition écologique et énergétique, ainsi qu'à leurs ingénieries, et à leurs partenaires institutionnels, techniques et financiers.

Qu'est ce que la CoTITA ?

Suite à la loi libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, l'État et l'Assemblée des Départements de France (ADF) ont conclu une charte sur la coopération scientifique et technique mettant en place des conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement (CoTITA).

Ces conférences se poursuivent aujourd'hui grâce au Cerema et à ses partenaires. L'objectif de ce dispositif est de faciliter les échanges entre les techniciens de l'État et des collectivités territoriales dans tous les champs des politiques publiques du Ministère de la transition écologique et solidaire et du Ministère de la cohésion des territoires.

Les partenaires organisateurs

Cette journée est organisée par le comité Environnement de la CoTITA Centre-Est, qui regroupe des représentants de conseils départementaux, de collectivités territoriales, d'établissements publics, de services déconcentrés de l'État et du Cerema.

MATINÉE

9h Accueil café

9h30 Ouverture de la journée par un co-Président de la COTITA (ou son représentant) et un représentant de Clermont Auvergne Métropole

9h40 Introduction : *De quoi parle-t-on ? - Région Auvergne Rhône-Alpes, DREAL Auvergne Rhône-Alpes, ADEME* (à confirmer)

Panorama des démarches territoriales de transition écologique et énergétique (TEE): PCAET, Contrats de Transition Ecologique, Contrats de Territoire d'industrie, TEPOS, Ci'tergie, France Mobilité, Scot, PLUi, etc

10h Retours d'expérience de collectivités sur l'articulation des démarches territoriales de TEE

En quoi l'articulation de ces démarches apporte des co-bénéfices pour l'action opérationnelle, la mobilisation des acteurs du territoire ?

Quelles bonnes pratiques ou écueils à éviter ? Témoignages et échanges avec la salle

- Augustin Gamot, Communauté d'Agglomération Riom, Limagne et Volcans
- Violaine Magne, Clermont Auvergne Métropole
- Soizic Bayssat, Syndicat des territoires de l'Est Cantal
- Harmony Gras, Roannais agglomération
- Christine Malfoy, Conseil Départemental de l'Ardèche et Nathalie Montaland, Préfecture de l'Ardèche

12h30 Déjeuner sur place

APRÈS-MIDI

14h00 Atelier participatif « *Partageons nos expériences pour aller au-delà de la simple juxtaposition des dispositifs* »

15h00 Atelier d'intelligence collective « *Levons les freins à des démarches territoriales de transitions plus intégrées et des actions plus ambitieuses et efficaces !* »

16h00 Restitution des ateliers

16h15 Clôture de la journée par Catherine Azzopardi, Directrice de l'Environnement et de l'Energie, Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes

PROGRAMME